



2000, rue Parthenais
Montréal (Québec) H2K 3S9
Téléphone : (514) 596-5711
Télécopieur : (514) 596-7722

Le mardi 8 novembre 2022
18 h

Conseil d'établissement

Présents :

Nom, prénom	
Bourgeois, Marielyne	Parent et Présidente
Thermidor, Éric	Directeur par intérim
Oglietti, Stéphanie	Parent
Boutin, Joël	Parent
Lévesque, Denis	Parent et Vice-Président
Keloufi, Ghaliya	Parent
Pearce, Reina	Personnel de soutien
Nahimana, Anicet	Enseignant
Chan, Dana	Élève
David-Martin, Audrey	Élève
Klein, Margaux	Codem

Absents :

Nom, prénom	
Deslauriers, Nadia	Parent
Caron, Anabelle	Parent substitut
Bellenger, Stéphanie	Parent substitut
Simard-Leboeuf, Jérôme	Enseignant

Compte-rendu

1. Mot de bienvenue

La séance est ouverte à 18h.

2. Prise des présences et vérification du quorum

Nous avons le double quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est adopté. Proposé par Mme Bourgeois. Appuyé par Mme. Keloufi.

4. Suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2022

Lecture par Mme Bourgeois qui propose. Mme Keloufi approuve.

5. 5 Mot de la direction

Organisation de l'école : le ministre de l'Éducation a rendu une courte visite aujourd'hui, le 8 novembre 2022, à 2 classes de Pierre Dupuy.

Rencontre des parents : M. Thermidor note que les bulletins vont être remis aux parents, ce sera la dernière fois qu'ils seront imprimés. Il y aura un souper spaghetti, pour les parents, préparé par l'équipe déjeuner entre 16h et 18h. Un lien a été posté sur Facebook et le directeur a également envoyé un formulaire aux parents pour savoir la quantité de pâtes à faire. La rencontre aura lieu en présentielle.

6. Présentation du plan triennale de la répartition des immeubles

Chaque école doit faire approuver ce plan par son CÉ. Lecture des informations (adresse, destination des locaux et occupation de l'immeuble, numéro d'établissement etc.). À noter que l'école est capable d'accueillir 592 élèves si on remplit les classes totalement (29 élèves par classe). Présentement, Pierre Dupuy compte 322 élèves (54% de capacité). La prévision de l'effectif est de 733 si on prend en considération le quartier Ville-Marie mais une majorité de jeunes va ailleurs (écoles privées, Jeanne Mance et autres). Pour les prochaines années, les projections sont à la baisse.

M. Thermidor rappelle que les prévisions se font sur une clientèle régulière, ensuite il y a des ajustements qui sont faits puisque la vocation de l'école est particulière (classes plus petites etc.).

S'en suivent les lectures de l'acte d'établissement scolaire, de la consultation du PTRDI 2023-2026, de l'acte d'établissement 2022-2023 puis des articles de la LIP.

M. Nahimana note qu'il est inscrit « Commission scolaire » au lieu de « Centre de service scolaire ». Le formulaire a été envoyé avec la mention.

7. Projet éducatif : évaluation

Le projet éducatif se termine en 2023 et on commence donc tranquillement à réfléchir au prochain. La pandémie a fait en sorte que beaucoup de choses n'ont pas été mises en place (difficulté à évaluer les élèves et aussi à comparer les années entre elles en termes d'habitude ou de résultats).

Chaque année, on fait une évaluation de la précédente. Un point notable : les élèves sont moins ponctuels et les absences très souvent non motivées. Avant la fin de l'année, une autre évaluation se fera et sera plus fiable parce que les deux dernières années se ressemblent.

M. Lévesque demande la tendance en termes de type de projet éducatif. M. Thermidor souligne qu'il n'a pas consulté l'équipe école mais qu'en général, certains points fondamentaux sont reportés (numératie, littératie).

Dana demande qui sera consulté. M. Thermidor répond que ce sera l'équipe école, les parents et les élèves aussi sûrement.

8. Budget : présentation des surplus et déficit 2021-2022

On en discutera au CÉ plusieurs fois au cours de l'année.

Première partie : surplus et déficit (aujourd'hui) le 8 novembre 2022.

En janvier, le budget général sera présenté.

Puis l'adoption du budget pour la prochaine année.

Surplus et déficit : le budget de l'école est de 736 334 \$ (sans le salaire des enseignants). Il y avait un surplus théorique de 57 280 \$ mais qui diminue avec les dépenses. À la fin, il reste un surplus de 22 097 \$. C'est bon mais en général le budget doit être équilibré (on faisait peu de sorties l'année dernière).

Le fonds à destination spéciale (argent des parents) est anormalement élevé : 83 122 \$. C'est de l'argent à dépenser pour les élèves pour des activités / ou aménagements non éducatifs (par exemple une sortie ski, aménager une salle de détente, une salle de musculation, un spectacle, etc.).

Lorsque le fond sera vide, de nouvelles levées de fonds seront à organiser.

L'argent n'est pas nécessairement à dépenser cette année.

M. Thermidor souligne qu'il y a de grandes chances pour que des classes d'accueil soient ouvertes prochainement (gros boom d'arrivants).

9. Sorties scolaires

- 3 sorties scolaires au musée d'art contemporain demandées par Mme Riopel, prof d'arts plastiques.
- 1 sortie à la cinémathèque québécoise, demandée par M. Lévesque, prof d'univers social.
- 1 sortie au biodôme de Montréal demandée par M. Simard, enseignant de sciences.
- 1 sortie au théâtre demandée par Mme Ouakaf, enseignante de français.

Toutes les sorties sont approuvées.

10. Période réservée aux parents

M. Boutin demande pourquoi il y a une baisse d'élèves. M. Thermidor explique que certains élèves sont re-dirigés mais la baisse d'inscriptions est faible. Sur la vingtaine d'élèves en moins, une douzaine sont, en fait, redirigés.

A propos de la classe d'accueil, ce ne serait pas une classe qui appartient à l'école. L'enseignant sera sous la direction du directeur mais pas les budgets de l'école. Ce ne sont pas forcément des élèves du quartier qui la fréquenteront.

11. Période réservée aux élèves

Dana et Audrey ont deux points.

Le plan de financement n'a pas de version finale et sera présenté la prochaine fois.

À propos de l'activité parascolaire de musique : Mme Lagrange a précisé que plus de chansons doivent être en français pour éviter de potentielles plaintes de parents. Grand débat autour de la nécessité ou non d'imposer un quota de chansons en français. M. Thermidor explique qu'il s'agissait plutôt d'un encouragement : puisque les chansons sont déjà choisies, l'effort peut être mis sur celles qui restent à choisir et sur les prochains événements.

Dana signifie que les élèves auraient aimé être prévenus plus tôt.

12. Période réservée au personnel de l'école

M. Nahimana demande à M. Thermidor s'il va rester à long terme. M. Thermidor dit qu'il ne connaît pas la date de retour de M. Charreyron donc il se donne à 100 pour cent.

13. Varia

Le centre de service a envoyé un courriel à M. Thermidor à propos du nombre de parents pour avoir le quorum. Il faut 4 parents sur le CÉ, il y a donc deux parents de trop qui deviendront substitués (4).

14. Levée de la séance

Levée de séance à 20h04.

Compte-rendu rédigé par Margaux Klein.